



Profs non remplacés: 26 000 heures de cours perdues

Les parents d'élèves s'inquiètent du nombre d'heures de cours non assurées en raison du non-remplacement de profs absents.

Le chiffre augmente, et il inquiète les parents d'élèves. Depuis la rentrée, 26 021 heures de cours n'ont pas été assurées en raison de l'absence non remplacée d'enseignants, a révélé lundi la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE), première fédération de parents de l'enseignement public, selon Le Figaro. Le président de la Fédération assure que la situation ne "s'améliore pas" depuis dix ans.

LIRE AUSSI >> Absentéisme: l'Education nationale, un malade qui s'ignore

La FCPE a créé il y a dix ans un site, Ouyapacours, qui permet de comptabiliser les heures d'absence non remplacées en France, de la maternelle à la terminale, sur la base de déclarations des familles. La vocation, selon la fédération, est de pouvoir "revendiquer postes et remplacements pérennes au sein de l'Éducation nationale". Lundi, le décompte approche les 30 000 heures.

Les absences courtes très peu remplacées

Le problème du non remplacement des enseignants est récurrent, et connu. Selon un rapport de la Cour des comptes publié en 2017, les absences des enseignants de l'enseignement public représentaient 13,6 millions de journées en 2014-2015. Mais parmi elles, le taux de remplacement peut varier du tout au tout.

Dans le premier degré, où le remplacement est obligatoire dès le premier jour, le taux de couverture moyen des absences était de 80,2 % en 2016.

LIRE AUSSI >> Les profs, victimes idéales du burn-out

Dans le second degré, la quasi-totalité des absences de plus de quinze jours (8,5 millions de journées) sont remplacées. En deçà, il n'est pas obligatoire d'affecter un professeur titulaire remplaçant, et c'est à l'équipe de l'établissement de s'organiser, sur la base du volontariat, pour combler l'absence de leur collègue. La Cour des comptes estime dans ces cas-là que le taux de remplacement est compris entre 5 % et 20 %, là où le ministère avance le chiffre de 38 %.

Postes vacants

Le problème central, plus que l'absentéisme, est celui du remplacement, dont les moyens sont limités. Notamment dans le second degré, où les chefs d'établissement sont contraints par la discipline du professeur absent.

LIRE AUSSI >> Lettres, allemand, mathématiques, recherche professeurs désespérément

Sans compter que depuis plusieurs années, le nombre de postes non pourvus augmente à chaque rentrée, faute de candidats ou d'un niveau insuffisant de ces derniers. Les professeurs dédiés au remplacement sont de moins en moins nombreux (- 21 % dans le second degré depuis 2009), et de plus en plus mobilisés dès la rentrée pour combler les postes vacants (pour deux tiers d'entre eux).

Gérer l'absentéisme courant devient ainsi un véritable casse-tête pour les établissements. Pour parvenir à assurer les remplacements, ils ont de plus en plus recours aux professeurs contractuels : entre 2008 et 2015, leur nombre a augmenté de 10 000 personnes.